



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-sept juin, à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Diois (Drôme) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Recoubeau sous la Présidence de Monsieur Alain Matheron, Président.

Date de la convocation du Conseil : 19/06/2024

Nombre de conseillers en exercice : 74 Présents : 45 Excusés : 13 Votants : 54	<p><u>ANCIEN Canton de Luc-en-Diois</u> : MM. BOEYAERT (AUCELON), PHILIPPE (BARNAVE) ; FAUCHIER (BEAUMONT EN DIOIS) ; MOLINA (BEAURIÈRES) ; FONTAINE (JONCHERES) ; JULIEN (LESCHE EN DIOIS) ; BREYTON, MELLET (LUC EN DIOIS) ; LECLERCQ (MONTLAUR EN DIOIS) ; ROUIT (RECOUBEAU-JANSAC) ; ARAMBURU (VALDROME) ; MEYSONNIER (VAL MARAVEL).</p> <p>PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : FAURE (CHARENS) ; LAUBY-CHALANCON (LA BATTIE DES FONTS) ; BOMPARD (MISCON).</p>
Arrivée avant le point 11 : GUENO (DIE)	<p><u>ANCIEN Canton de Die</u> : MM. GAUTIER (BARSAC) ; MEJEAN (CHAMALOC) ; BELVAUX, BIZOUARD, DU RETAIL, GIRARD A., GIRARD S., GUENO, LLORET, PERRIER, REY, TREMOLET (DIE) ; SELLIER (MARGNAC) ; GERY (MONTMAUR EN DIOIS) ; VINAY (PONTAIX), GUIRONNET (ROMEYER) ; MOLLARD (SOLAURE-EN-DIOIS) ; MONGE (STE CROIX).</p> <p>PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : GIROUTRU (PONET ST AUBAN).</p>
	<p><u>ANCIEN Canton de La Motte-Chalancon</u> : MM. MONGE (ARNAYON) ; BAUDIN (BELLEGARDE EN DIOIS) ; PLASSE (CHALANCON) ; DELAGE (ST DIZIER EN DIOIS) ; FERNANDEZ (ST NAZAIRE LE DÉSERT).</p> <p>PRÉSENT EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT : PATRAS (ROCHEFOURCHAT)</p>
	<p><u>ANCIEN Canton de Châtillon-en-Diois</u> : MM. TOURRENG (BOULC) ; VANONI (CHATILLON EN DIOIS) ; MATHERON (LUS LA CROIX HAUTE) ; CRIQUI, FAVIER (MENGLON) ; PELLINI (ST ROMAN).</p>
	<p><u>POUVOIRS</u> : GUILLEMINOT (VACHÈRES EN QUINT) A MONGE (ARNAYON) ; CHAUVIN (GUMIANE) A BAUDIN (BELLEGARDE EN DIOIS) ; VINCENT (PRADELLE) A VANONI (CHATILLON EN DIOIS) ; TESSERON (DIE) A BELVAUX (DIE) ; JOUBERT (DIE) A LLORET (DIE) ; LAVILLE (DIE) A REY (DIE) ; MOUCHERON (DIE) A TREMOLET (DIE) ; SICARD (DIE) A PERRIER (DIE) ; BERTRAND (DIE) A BIZOUARD (DIE).</p>
	<p><u>EXCUSÉS</u> : GUILLEMINOT (VACHÈRES EN QUINT) ; WOLF-ROY, BRONCHART-MENGONI (ST ANDEOL) ; CHAUVIN (GUMIANE) ; ANGIBAUD (ESTABLET) ; VINCENT (PRADELLE) ; TESSERON (DIE) ; ROLLAND (PONET ST AUBAN) ; JOUBERT (POYOLS) ; JOUBERT (DIE) ; LAVILLE (DIE) ; MOUCHERON (DIE) ; SICARD (DIE) ; BERTRAND (DIE).</p>
	<p><u>DÉPART EN COURS DE SÉANCE</u> : ÉGALEMENT PRÉSENTS : FORTIN, COSTE, PITTE, COUILLER.</p>

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIÈRES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATTIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHE-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST-AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHÈRES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

C240627-02B

Objet :

Social : Election des administrateurs du CIAS

Vu la délibération du Conseil communautaire C240627-01 du 27 juin 2024 qui acte la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale,

Vu l'article R.123-27 du code de l'action sociale et des familles,

Vu la délibération du Conseil communautaire C240627-02A du 27 juin 2024 fixant le nombre de représentants du Conseil communautaire à 7 sur 14 composant le conseil d'administration,

Considérant que le Conseil communautaire a décidé d'un scrutin de liste,

REÇU EN PRÉFECTURE

le 04/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_SE-026-242600534-20240704-C240627_02B

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Élit : Joël Boeyaert, Claire Géry, Christian Breyton, Marion Perrier, Marylène Moucheron, Daniel Rolland, Valérie Joubert au conseil d'administration du CIAS,**
- **Charge le Président des formalités nécessaires à l'application de cette délibération.**

Publié le : - 4 JUIL. 2024

Suit les signatures,
Pour expédition conforme,
Le Président,
Alain MATHERON

